

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1582

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand le travail désintègre

Les travailleurs étrangers contribuent au bien-être de la Suisse. Ils représentent plus d'un quart de la population active. Deux immigrés sur dix environ bénéficient d'une formation supérieure et occupent des postes bien rémunérés au sein des multinationales dans le secteur de la recherche, ou encore auprès des organisations internationales. Italiens et Espagnols, un tiers de tous les étrangers, se situent dans une zone intermédiaire; bien intégrés, ils profitent d'une certaine mobilité professionnelle. On trouve enfin des Portugais, des Turcs, des Africains, des Asiatiques et, surtout, une bonne partie de ressortissants de l'ex-Yougoslavie (350 000 en 2001) qui souffrent de conditions de travail et de séjour instables, voire précaires, en tout cas subalternes. Pour ces derniers, comme l'a montré la journée annuelle d'étude de la Commission fédérale des étrangers (CFE), le travail produit discriminations et inégalités, en dépit des espoirs d'intégration qu'il suscite (cf. la recherche menée par Yves Fluckiger en page 7).

On gagne péniblement sa vie: 40% des travailleurs étrangers touchent moins de 3 400 francs bruts par mois. Cantonnés dans des emplois dévalorisés, répétitifs, victimes d'une ségrégation aussi discrète qu'inexorable, ces étrangers travaillent trop souvent en circuit fermé, asservis à la productivité des entreprises. Le bâtiment, l'agriculture, l'hôtellerie, le commerce de détail, le nettoyage, les services domestiques et sanitaires, et le para-social les recrutent

à tour de bras - mais les femmes font aussi l'affaire - histoire de remplacer des nationaux défaillants, davantage tournés vers des horizons professionnels plus gratifiants.

Quand on est engagé sur appel pour conditionner des pizzas surgelées dans une cellule frigorifique, l'intégration devient une chimère. Réduits à une force de travail muette ou à une marchandise bonne pour les quotas douaniers, selon l'indigne métaphore du «leguiste» italien Umberto Bossi, les travailleurs immigrés, repoussés aux marges du système productif, font les frais d'une logique purement économique. Les abus et les injustices deviennent monnaie courante le temps d'une saison touristique, d'une permanence interminable dans un EMS ou d'une cueillette de tabac - ni vus ni connus, pareils à ces ouvriers polonais engagés au noir par l'UDC vaudois Jean Fattetbert.

Voilà pourquoi il faut combattre les entraves à l'intégration, à l'image de l'effort louable de la CFE. Une volonté politique forte doit voir le jour contre les discriminations du marché du travail. Il faut des résolutions contraignantes pour les entreprises qui font volontiers la sourde oreille, comme l'avoue Francis Matthey, président de la Commission. Des mesures défendant la dignité des travailleurs, déjà malmenée par des tâches parfois humiliantes, dont les plus urgentes devraient être des salaires minimaux et la lutte contre le travail au noir. MD

Dans ce numéro

Jean Studer, conseiller aux Etats socialiste du canton de Neuchâtel, réaffirme la nécessité d'une présence socialiste au Conseil fédéral contre Christoph Blocher.
Lire en page 2

L'enseignement des religions à l'école est à nouveau d'actualité au nom de l'intégration des étrangers et de la tolérance. En revanche, la critique des religions fait toujours défaut.
Lire en page 4

L'Union syndicale suisse est favorable à l'élargissement de l'Union européenne mais entend lutter contre le *dumping* social.
Lire en page 6